

Les chalets de la Roselinaz : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous avons déjà donné cette kyrielle samedi dernier. Il s'agit d'une autre version.

Petit ciseau d'or et d'argent
Ton père, ta mère l'appellent au bout du champ
Pour te donner du lait caillé
Où les souris ont barboté
Pendant deux heures de temps
Va-t'en Petit Jean
Dans ton régiment.

Enic, bénic, trop, tré
Trif, traf, gommé
Scabo, zingueno
Tim, pan, touz, ouz.

Am, scham, tram
Pic et pic et kommegram
Bour et bour et ratadram
Misch tram.

Trois petits moines
Sortant du Paradis
La bouche pleine
Jusqu'à demain midi

bis Mes souliers ont des lunettes se chante
Pomme, poire, abricot
Il y en a une de trop.

Un jour, j'allai dans mon jardin
Cueillir une branche de romarin.
Un rossignol vint se percher sur ma main.

Il me dit :

Les hommes ne valent rien
Les garçons encore bien moins
Et les filles on n'en dit rien,
Car elles ne font que du bien.

Il semble que les enfants d'aujourd'hui ont un peu perdu l'imagination. Voilà tout ce que j'ai pu récolter parmi eux :

Ma grand'mère est enfermée
Dans une boîte à chicorée
Quand le diable l'ouvrira
Ma grand'mère en sortira.

Ils ont aussi la souris verte, mais après : « Je la montre à ces Messieurs », ils ajoutent :

Ces Messieurs me disent,
Trempez-la dans l'huile,
Elle deviendra un escargot...

Ce qui est un miracle assurément, mais ne donne pas de rime, ce qu'exigeaient les enfants de notre temps. (A suivre.)

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

LES CHALETS DE LA ROSELINAZ

11

La chose arriva comme il disait. Quelques jours plus tard, tout le plateau de la Roselinaz était couvert d'une épaisse couche de neige, et il fallût interrompre le travail commencé.

Après un été et un automne pleins de vie et de mouvement, la Roselinaz vit revenir les jours longs et tranquilles de l'hiver. Charles dut plus d'une fois descendre à Morcles, même dans la plaine, pour son commerce de fromages. Ces absences rendaient à sa femme les jours plus longs encore et surtout plus tristes. Elle pensait constamment à son pauvre père, et un immense désir de le revoir la prit. Depuis plusieurs mois, se résignant à obéir à la volonté de son mari, elle n'avait pas cherché à se rapprocher du vieillard. De temps en temps elle avait eu de ses nouvelles par les ouvriers de la forêt ; parfois aussi, un coup de fusil tiré dans la montagne était venu retentir jusque sur la Roselinaz, et Marie avait pris l'habitude d'y voir une espèce de salut que lui envoyait son père.

Mais la neige forçait maintenant le chasseur de se renfermer dans sa demeure, et sa fille n'entendait plus parler de lui. L'angoisse la saisit. Elle se dit que peut-être il était malade, peut-être même mort...

Un matin, au moment où son mari allait se mettre en route pour Saint-Maurice, Marie, ne pouvant plus supporter les pensées qui l'obsédaient, le retint par la main. « J'ai quelque chose à te demander Charles. »

¹ Cette jolie nouvelle, qui a pour théâtre l'un des sites les plus agréables de nos Alpes vaudoises, a été publiée en 1874, par la Feuille d'Avis de Lausanne. Son directeur a bien voulu nous accorder l'autorisation de la reproduire. Elle n'est pas signée.

— Qu'y a-t-il ? dit-il du ton brusque qu'il avait habitué de prendre avec sa femme.

— Je voulais te demander si les deux valets ne pourraient pas établir un sentier jusque chez mon père, je voudrais le revoir ; voilà bien des mois que je ne lui ai pas parlé ; j'ai peur qu'il ne soit malade, peut-être n'est-il plus. Je t'en prie, Charles !

— Comment ! il y a longtemps que tu ne l'as vu, fit Charles, d'un air de doute et d'un ton presque ironique ?

— Pas depuis le jour où il nous a quittés.

— Bah ! tu ne l'as pas vu depuis ce jour-là ?

Le ton avec lequel ces paroles étaient prononcées causa une grande douleur à la malheureuse femme à qui elles s'adressaient. Elle baissa la tête pour cacher ses larmes prêtes à déborder et se tut.

Charles interpréta ce silence à sa façon : Ecoute, dit-il avec dureté, les choses sur lesquelles je ne te demande rien, tu peux les garder pour toi, mais puisque tu veux commencer à en parler, j'entends que tu ne me dise point de mensonges.

A ces mots, Marie se redressa soudain ; de ses yeux sortit un éclair d'indignation qui força Charles Chezau à baisser la tête à son tour. Que dis-tu ? des mensonges ! est-ce qu'en ma vie j'en ai jamais dit un !

— Si ce n'est jamais, c'est en tout cas à présent, quand tu prétends me faire croire que tu n'as pas vu ton père depuis des mois.

Marie se couvrit le visage des deux mains et éclata en sanglots. « O mon Dieu, s'écria-t-elle, tu me punis justement pour avoir pu oublier jusqu'aujourd'hui mes devoirs envers mon pauvre père. Je ne le ferai plus. »

L'indignation avec laquelle sa femme repoussait l'accusation de mensonge, et la profonde douleur qui s'exprimait par ses sanglots, touchèrent le cœur endurci de Charles. Après quelques secondes d'hésitation il se rapprocha et posant la main sur l'épaule de celle qu'il venait d'offenser si gravement, il lui dit : « Mais si tu n'as pas vu ton père depuis ce temps-là, tu n'as pas pu non plus savoir ce qu'il m'a fait ? »

— Non, je ne l'ai pas su.

— Je croyais que tu savais tout ; que ton père et toi vous vous étiez entendus pour agir comme il a fait. Mais s'il en est comme tu dis, qu'à moi ne tienne ; dis aux valets de faire le sentier, seulement ne me parle jamais de ton père ; il a raison, nous ne pourrions vivre ensemble.

Charles s'approcha du petit lit où reposaient ses enfants, les contempla un instant, puis sortit en laissant, pour la première fois depuis longtemps, s'échapper de sa bouche un « au revoir » quelque peu affectueux. A peine dehors, il revint sur ses pas. « M'as tu appelé ? » cria-t-il à sa femme, qui séchait ses larmes auprès de ses enfants et cherchait, dans les caresses qu'elle leur prodiguait à se remettre de la violente émotion qu'elle avait éprouvée.

— « Non, » et, s'adressant au petit Louis, quelle tenait sur son bras, elle ajouta : Donne la main à ton père et dis lui adieu. L'enfant tendit ses joues roses à son père, qui lui donna un baiser et s'en alla en disant à Marie : « Il me semble que j'oublie quelque chose ; je reviendrai de bonne heure, ce soir. Adieu, ma Marie. »

Avant de s'engager dans le sentier dangereux qu'il avait fallu ouvrir pour descendre au village, Charles jeta un dernier regard en arrière. Le chalet qu'il venait de quitter était comme enseveli dans la neige ; les valets travaillaient avec ardeur au chemin à établir jusqu'au chalet de Jean Toine. A part cela, tout était silence sur le plateau de la Roselinaz. Mais plus haut, au-dessus de la forêt et le long des rochers qui s'étendent au loin en longues parois grisâtres, de noirs nuages se promenaient, poussés tantôt dans une direction, tantôt dans une autre par le vent du midi.

Charles avait à peine quitté Saint-Maurice pour revenir à la Roselinaz, que le vent, la vaudaire, se mit à souffler avec une violence redoublée. Sous son souffle chaud, la neige qui couvrait les pentes de la montagne se mit à fondre et quand notre voyageur atteignit Morcles, il put se convaincre qu'il lui serait bien difficile d'aller plus loin, de rentrer chez lui le même soir.

A la pinte de Jean-Toine Guillard, où il s'arrêta un instant, on voulut le retenir, mais excité par de vagues craintes, par le pressentiment que les siens couraient là-haut un grand danger, Charles Chezau se remit aussitôt en route. Au-dessus de Morcles, la neige, amollie, commençait à fondre. Le torrent

glacé, se reprenait à couler ; des masses de neige s'étaient mises en mouvement, barraient tout passage et ce n'était qu'avec des efforts inouïs que Charles parvenait à les franchir.

Harassé de fatigue, trempé de sueur, il n'en marchait pas moins aussi rapidement que le lui permettait l'état du chemin ; la nuit approchait ; à la crainte de ne plus pouvoir avancer, se joignait chez Chezau un sentiment d'angoisse toujours plus vif. Tout à coup, du côté valaisan de la vallée, un bruit sourd vint se perdre sur les pentes de la montagne vaudoise, le son de la cloche d'alarme se fit entendre. Charles, saisi, s'écria à voix haute : C'est une avalanche à Salvan !

Ce mot d'avalanche le frappa comme s'il fut sorti d'une bouche étrangère et qu'il fût pour lui un avertissement et il reprit sa marche ou plutôt sa course avec une hâte fiévreuse qu'il ne lui permettait de voir ni les dangers ni les obstacles.

Charles atteignit enfin le plateau de la Roselinaz.

Le vent ne soufflait plus. Le silence était complet. Déjà le chalet se détachait comme une masse noire sur la neige, quelques pas encore et Charles était auprès des siens. Soudain, un roulement lugubre se fit entendre bien au-dessus de la forêt, sur les hautes pentes de la dent de Morcles. Charles n'eut que le temps de pousser un cri : Ma femme, mes enfants ! l'avalanche ! Et il se précipita en avant.

Un instant, la forêt parut s'agiter sous l'effort d'un vent furieux, les arbres pliaient, et au moment où Charles atteignait le chalet, éperdu, presque hors de lui, appelant toujours sa femme et ses enfants, un grand craquement se fit entendre. L'avalanche était là. Le malheureux allait forcer la porte, courant au-devant d'une mort certaine, quand tout à coup, il tomba presque sans connaissance ; vaguement, il se sentit saisir et emporter par une main d'une force surhumaine. Une seconde plus tard, le chalet de la Roselinaz avait disparu, ou plutôt, ses débris gisaient dans la vallée au-dessous du plateau.

Quand Charles revint à lui, couché dans un bon lit, il ouvrit de grands yeux en voyant à ses côtés sa femme qui pleurait, et son beau-père qui le considérait d'un air morne. Il lui fallut un moment pour se rappeler ce qui s'était passé et pour savoir où il se trouvait.

— Dieu soit loué ! Charles, je suis arrivé à temps dit Jean-Toine ; l'avalanche allait l'engloutir.

Et il raconta à son gendre comment, dans la journée, prévoyant l'avalanche, il avait fait venir chez lui Marie, ses enfants, les gens du chalet, transporté le bétail et sauvé tout ce qu'il y avait de plus précieux ; comment au bruit de l'avalanche, il était accouru, avait aperçu Charles et l'avait rejoint à l'instant même où une énorme masse de neige, se précipitant par la trouée que l'exploitation d'une partie de la forêt avait causée, allait emporter le chalet.

Charles garda un instant le silence, puis, prenant dans ses mains celles de sa femme et du vieux Toine, il dit à voix basse : « Oh ! pouvez-vous me pardonner ? »

Jean-Toine, posant sa main sur le front brûlant de son gendre : « Depuis longtemps j'avais tout pardonné au mari de ma fille. » Marie se jeta au cou de son père, puis prit dans ses bras la tête de son mari et, pleurant et souriant à la fois, la couvrit de baisers.

L'avalanche avait ramené les beaux jours à la Roselinaz. FIN.

Grand Théâtre. — Spectacles du samedi 17 au jeudi 22 mars.

Dimanche 18, en matinée, à 2 h. 15, et en soirée, à 8 h. précises : *Jalouse*, comédie en 3 actes et *L'Auberge rouge*, drame en 2 actes.

Jeudi 22, à 8 h. 15, Gala belge avec Jean Froment : *Le Cloître*, de E. Verhaeren et *Vers la Flandre*, pièce inédite.

Vendredi 23 : *Soirée des Internés*.

Dimanche 25, matinée et soirée (clôture de la saison de comédie) : *Le Cloître* et *Vers la Flandre*.

Comédie (Kursaal). — Prochains spectacles : Samedi 17, dimanche 18 (matinée et soirée) : *Diavorçons*, comédie en trois actes de Victorien Sardou et E. de Najac.

Mardi 20 mars, soirée classique : *Les Femmes Savantes*, comédie en cinq actes et *Le Malade Imaginaire*, comédie en trois actes, de Molière.

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.
Albert DUPUIS, successeur.